

Interpellation présentée par le député :
M. François Lefort

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite

Quelle est la cause de la pollution au toluène à Lullier ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le 2 avril 2012, une pollution d'hydrocarbure s'est produite dans le réseau de distribution d'eau potable de Lullier et uniquement sur une partie du réseau distribuant le hameau de Lullier.

L'alerte a été déclenchée vers 21h (1). Il s'est avéré les jours suivants selon la presse et le service de communication des SIG, que cette pollution était due à du méthylbenzène plus connu sous le nom de toluène (2, 3).

Cette pollution du réseau de distribution d'eau potable semble d'après les rapports de la presse et des SIG le seul cas avéré dans l'histoire de la distribution d'eau potable à Genève. Les questions que cet accident posent sont multiples et méritent investigation : comment un produit chimique tel que le toluène peut pénétrer dans une conduite d'eau à haute pression, a-t-on affaire à une erreur humaine ou à un acte malveillant. Il faut de toute façon identifier la cause afin de remédier à la possibilité qu'un tel accident de pollution se reproduise.

Le 7 avril 2012 la situation était redevenue normale selon le dernier communiqué des SIG (4) qui précisait que les causes de cette pollution n'étaient toujours pas connues et que la commune de Jussy envisageait de porter plainte contre inconnu.

Etant donné qu'il n'y a plus eu de communication sur ce cas de pollution depuis le 7 avril 2012, le Conseil d'Etat pourrait-il éclairer le Grand Conseil sur ce qui s'est passé à Lullier le 2 avril 2012, en particulier sur la cause de cette pollution au toluène et sur les suites données à cet accident.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers d'Etat, l'expression de mes respectueuses salutations.

1. Alerte à Lullier: des hydrocarbures polluent l'eau potable
<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Alerte-a-Lullier-des-hydrocarbures-polluent-l-eau-potable/story/30249900>
2. L'eau fait son retour, mais reste non potable
<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Pollution-a-Lullier-les-SIG-vont-deposer-plainte-contre-X/story/21410013>
3. Point de situation sur la pollution de l'eau à Lullier <http://www.sig-ge.ch/corporate/media-center/espace-presse/communiqués-de-presse/index.lbl?p=FDCBE64E-CBA2-4F23-B3E8-DCB1BD09EC8F>
4. L'eau peut donc être à nouveau consommée sans crainte à Lullier.
<http://www.sig-ge.ch/corporate/media-center/espace-presse/communiqués-de-presse/index.lbl?p=975FE250-233A-47FA-ABB0-4594AA081BD2>